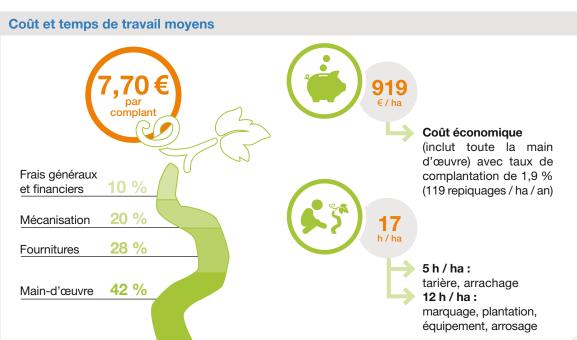
COMPLANTER OU REPLANTER SA PARCELLE ?



LE PRIX DE LA COMPLANTATION

Données issues de l'étude des coûts d'itinéraires techniques vigne réalisée par le BIVB.









Concentrer les moyens

Montant observé dans une entreprise qui complante sur une partie du foncier seulement, avec une rotation des parcelles pour être efficace.

Une rotation par tiers, sur 3 ans, semble un bon compromis.



Maintenir le potentiel de production

Montant observé dans une entreprise qui maîtrise le coût des autres travaux à la vigne. La complantation est considérée comme une activité stratégique pour assurer un maintien de son potentiel de production : + 50 % de temps pour le soin des complants (par rapport à la moyenne).

■ COMPLANTATION / REPLANTATION ET...

D'autres pratiques, utilisées de manière plus ponctuelle dans le vignoble, peuvent permettre de **régénérer un cep**. Ces méthodes demandent **beaucoup plus de temps de travail et de technicité** que la complantation mais elles peuvent donner **de bons résultats**.

Pour exemple, voici deux moyens de regreffage possibles :

▶ <u>Le greffage en fente</u> : il consiste à insérer deux greffons sur une souche décapitée au niveau du porte-greffe. Cette pratique se fait au moment du débourrement ou avant la chute des feuilles.

C'est la technique de regreffage la plus simple et la plus rapide à mettre en œuvre parmi ces alternatives. Elle demande peu d'interventions post-greffage et le matériel nécessaire se trouve aisément à faible coût. Elle permet, en outre, d'obtenir une demi-récolte dès l'année suivant le greffage.

▶ <u>Le T-bud</u> : il consiste à insérer un greffon à un œil sous l'écorce du portegreffe (au niveau du cambium). Cette technique doit être réalisée à une période précise proche de la floraison pour que le décollement de l'écorce soit facile.

Elle demande davantage de minutie et un entretien plus régulier que les autres. Néanmoins, ce greffage présente un taux de réussite très satisfaisant. De plus, il a l'avantage de conserver la tête de souche en cas d'échec de la pratique.





PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB CITVB 6 rue du 16° chasseurs 21200 Beaune Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71 technique@bivb.com PÔLE MARCHÉS ET DÉVELOPPEMENT DU BIVB 12 boulevard Bretonnière BP 150 - 21204 Beaune cedex Tél. 03 80 25 04 80 - Fax. 03 80 25 04 90 mathilde.fonteneau@bivb.com











Complanter ou replanter sa parcelle ?

Ce qu'il faut savoir



COMPLANTER OUREPLANTER



Paradoxe bourguignon : la production est en baisse alors que les surfaces viticoles sont en progression !

Parmi les facteurs impliqués, les dépérissements jouent un rôle prépondérant et plus particulièrement

les maladies du bois, qui conduisent à une mortalité

des ceps annuelle importante qu'il faut gérer.

L'arrachage puis la replantation d'une parcelle est

une pratique qui s'est raréfiée ces dernières années en Bourgogne (taux de renouvellement < 1 % depuis 10 ans). Cette tendance entraîne un vieillissement du vignoble. Parallèlement, la complantation (repiquage) est en augmentation mais elle n'est pas sans conséquence sur le potentiel de production.

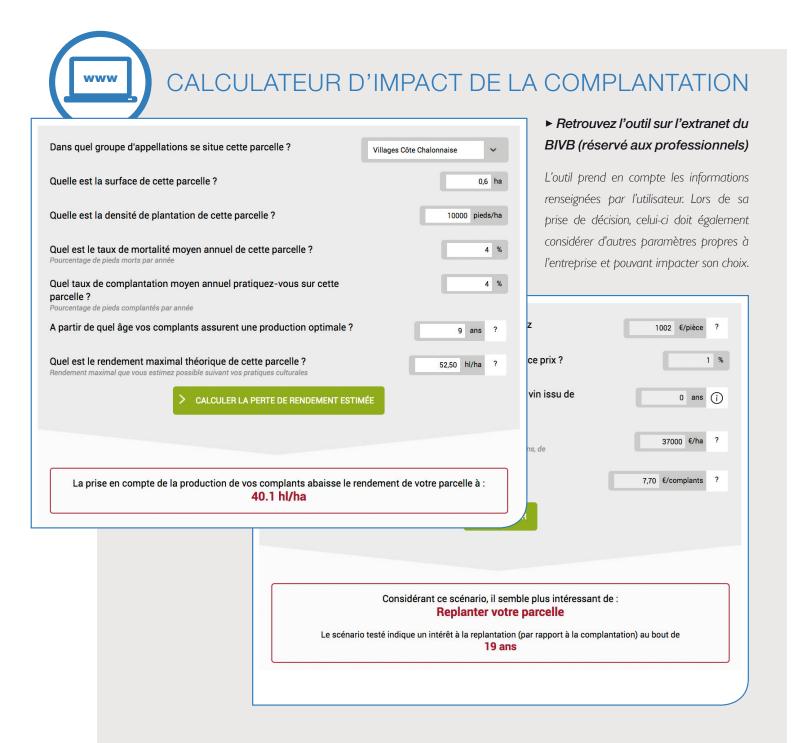




■ COMPLANTATION / REPLANTATION : COMMENT FAIRE LE BON CHOIX ?

Pour répondre à cette question complexe, le BIVB met à la disposition des professionnels un outil capable d'orienter le viticulteur vers le meilleur choix. Pour cela, le calculateur prend en compte des données techniques pour évaluer la perte de

rendement due à la présence de complants. Il permet ensuite à partir de données économiques complémentaires de connaître la meilleure réponse pour la parcelle concernée : continuer à complanter ou replanter!



QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS POUR OPTIMISER SON CHOIX

